

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

PREFECTURE DE BAFIA

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

MBAM AND INOUBOU
DIVISION

BAFIA SENIOR DIVISIONAL OFFICE

MBAM AND INOUBOU DIVISIONAL
COMMISSION OF TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/RCE/J04/SIGAM/CDPM/2026 DU 10 MARS 2026 2026

EN PROCEDURE D'URGENCE,

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE : BERGE DU MBAM - GAH - GWBAH -KOP - DEUK 2 (Inter R0111 - CARREFOUR DIOMA MARCHÉ) ET BRETELLE ENTRE LE CARREFOUR NGOUMGOUM (Long : 23,700km) DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Financement BIP 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du BIP, exercice 2026, le Préfet du Département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route : Berge du Mbam - Gah - Gwbah -Kop - Deuk 2 (Inter R0111 - carrefour Dioma marché) et bretelle entre le carrefour Ngoumgoum (long : 23,700km) dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ SERIE 000 : INSTALLATIONS
 - L'installation de chantier ;
 - L'amenée et repli du matériel ;
 - Etude, projet d'exécution et du dossier de récolement ;
- ✓ SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS,
 - Le débroussaillage ;
 - L'abattage d'arbres ;
 - Les remblais provenant d'emprunt ;
 - La mise en forme de la plateforme ;
 - Créations des fossés, divergents et exutoires en terre ;
- ✓ SERIE 200 : chaussée
 - Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- ✓ SERIE 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
 - Curage des buses ;

- Fourniture et pose des buses métalliques Ø 100 ;
- Puisard pour buse métalliques Ø100 ;
- Têtes pour buse métalliques Ø100 ;
- Dépose de buse béton ou métallique ;
- Dalot en béton armé 1,1mx1 m ;
- Ouvrage de tête en béton armé pour dalot 1,5mx1 m ;

✓ **SERIE 600 : DIVERS**

- Balise en bois ;
- Panneaux de signalisation de type A, AB ;
- Maintien de la circulation ;

3. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un **(01)** lot ci-après définis :

N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PREVISIONNEL F CFA	CAUTION F CFA	QUITTANCE D'ACHAT F CFA	LIEU DU PAIEMENT DE LA QUITTANCE
1	Travaux de construction du tronçon de route : Berge du Mbam - Gah - Gwbah -Kop - Deuk 2 (Inter R0111 - carrefour Dioma marché) et bretelle entre le carrefour Ngoumgoum (long : 23,700km)	100 000 000	2 000 000	50 000	Recette des Finances de Bafia.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage est de cinquante (50 000) Francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans les marchés des travaux du sous-secteur « Routes » et dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 15 000 000 F CFA (Catégories D, C, B et A) et n'étant pas sous le coup d'une suspension de soumission par l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2026 MINTP.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12 du DAO**, le montant de deux Millions (2 000 000) francs CFA.

Cette caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établie selon le modèle indiqué dans le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES, par un établissement financier de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre en charge des Finances.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Départementale de passation des marchés sis à l'hôtel de finance de Bafia, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Départementale de passation des marchés sis à l'hôtel de finance de Bafia, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette des Finances de Bafia.

11. Remise des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat de la Commission Départementale de passation des Marchés au plus tard le..... à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 / AONO/RCE/J04/SIGAM/CDPM/2026 DU 10 MAI 2026 2026

EN PROCEDURE D'URGENCE,

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE : BERGE DU MBAM - GAH - GWBAH -KOP - DEUK 2 (Inter R0111 - CARREFOUR DIOMA MARCHE) ET BRETELLE ENTRE LE CARREFOUR NGOUMGOUM (Long : 23,700km) DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ETT INOUBOU, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet :

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois

précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/2016 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Bafia, dans la salle des actes sise à l'hôtel des Finances de Bafia.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis ;
- Absence ou la non-conformité de toutes autres pièces administratives fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48h accordé au soumissionnaire pour régularisation (Cf. art 92. Alinéa 9 du Code des Marchés Publics) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Le non-respect de 70 % des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le devis ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence d'un sous détail des prix dans l'offre financière.

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La Présentation générale ;
- La Référence technique ;
- La Note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux signé ;
- Le planning d'approvisionnement signé ;
- Les Moyens en personnel de l'entreprise ;

- Les Moyens en matériels et en équipements ;
- La Capacité financière ≥ 50 millions ;
- Le CCTP paraphé, daté et signé à la dernière page ;
- Le CCAP paraphé, daté et signé à la dernière page ;

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables entre 07h30 et 15h30 à la Préfecture de Bafia, Service des Marchés.

18. Corruption dans les marchés publics

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517/88 20 06 06/673 20 57 25/699 37 07

48

Copies:

- MINMAP ;
- ARMP (JDM) ;
- Président CDPM ;
- Affichage ;
- Archives/Chrono.

Bafia, le

LE PREFET
(Autorité Contractante)

